



ENFANCE

>> L' école maternelle et élémentaire

Cette année scolaire écoulée a vu de nombreux changements : nouveaux programmes, nouveaux rythmes scolaires, mise en place de soutien aux élèves, entre 12h40 et 13h20. Pour mémoire, rappelons la mise en place avec le personnel municipal d'ateliers d'activités ludiques pour que les enfants vivent mieux ce temps d'interclasse rallongé. Le rythme des enfants, et celui des équipes pédagogiques et d'encadrement a donc été très soutenu...

Saluons d'autant plus la volonté des enseignants de proposer de nombreux projets aux enfants, tout au long de l'année.

Citons, pour la maternelle, les sorties des enfants de petite section au Parc du Reynou, de la moyenne section à la Cité des Insectes, la sortie à la caserne des pompiers de Brive. Tous les enfants se sont déplacés au théâtre des 7 collines à Tulle, à un spectacle à St Jal. La grande section est revenue enthousiaste de son séjour en classe de neige à Chamonix. En fin d'année, les enfants ont présenté leurs réalisations scéniques, puis, lors de la kermesse, la chorale réunissant tous les enfants a séduit les parents.

Les enfants de l'école primaire ont quant à eux participé à de nombreuses sorties USEP (hand, athlétisme, jeux traditionnels, rando, cross...), assisté aux concerts JMF, à des spectacles au théâtre des 7 collines. Certaines classes ont été sensibilisées à l'environnement : visite d'une maison en bois, sortie arboretum... Les plus grands ont passé 3 jours de Raid USEP (canoë, vélo, accrobranche, orientation, environnement) à Viam. Une rencontre entre les CM1/CM2 et les pensionnaires de la maison de retraite a donné lieu à un travail sur l'évolution du bourg. Tous ont également proposé leurs chants à la kermesse.

L'Inspection Académique a signifié en début d'année une suppression de poste à l'école primaire. Cependant, au vu du nombre de nouvelles inscriptions enregistrées ces dernières semaines, le Maire a adressé à Mr l'Inspecteur d'Académie une demande de ré-examen de maintien de ce poste, pour préserver la qualité d'enseignement dispensée aux enfants. Il va sans dire que nous serons des plus vigilants à la rentrée scolaire sur les suites à donner à cette demande.



ZOOM SUR

>> L'EHPAD de Seilhac : «On retrouve les manches et on avance !»

«Avec l'achèvement de la 1^{ère} phase des travaux d'une nécessaire rénovation, les résidents et le personnel de l'EHPAD ont trouvé une nouvelle dynamique, ouverte sur le centre bourg, comme l'agréable vue panoramique de la nouvelle salle de restaurant. Et chacun commence à prendre ses marques.

Avec ce nouvel élan, a suivi une réorganisation saine et transparente du fonctionnement : procédure d'admission, clarification des missions de chaque poste de travail, évaluation de la qualité des services.

Oui, cette grande bâtisse est un lieu de vie, d'échanges et de convivialité pour les personnes âgées : la porte est ouverte aux familles, bien sûr, mais aussi aux enfants de l'école et du centre de loisirs, aux bénévoles, aux balades, à la pétanque sur le parking.

C'est une main tendue aussi, pour entourer avec bienveillance les plus dépendants et panser leur souffrance.



Un des grands bonheurs de cette période estivale aura été la victoire aux 17^e olympiades départementales des EHPAD, parmi 24 équipes ! Et nous serons de facto ville d'accueil pour les 18^e olympiades de la Corrèze !» **Danièle Bernard - Présidente du conseil d'administration de l'EHPAD**



> AGENDA

Vous voulez faire figurer vos informations dans cette rubrique, contactez-nous à la mairie ou par mail : mairie-seilhac@wanadoo.fr

>> juillet/ août : concours en doublette tous les vendredis à 21h00. Ouvert à tous. AS Pétanque de Seilhac : 05 55 27 03 15

>> Mardi 14 juillet au lac de Bournazel

>> 1^{ère} Grande Fête de l'Âne (aux Fafantes). A partir de 10 heures, présentation des ânes, démonstrations, promenades à dos d'âne et en calèches. Repas champêtre (truffade ou jambon braisé). Foyer Rural de Seilhac, réservations 06 82 96 21 76 ou 05 55 29 00 59.

>> Concours hippique (aux Fafantes) à partir de 10 heures, organisé par le Centre équestre - Syndicat Tulle Naves Seilhac.

>> Repas sous chapiteau à partir de 19h30, animé par 1 disc jockey. Karaoké après le feu d'artifice. Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> GRAND FEU D'ARTIFICE offert par la commune.

>> Lundi 20 juillet : don du sang, maison des associations. rens.05 55 27 01 52

>> Vendredi 24 juillet : place de l'horloge, pique-nique convivial. Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> Jeudi 30 juillet à 21h00, église : orchestre de chambre de Bratislava (Slovaquie). Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> du 13 au 20 juillet : Exposition «Photographies des trésors de nos bois», photographies de champignons de Benoit Peyre. Maison des Associations de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Rens. Office du Tourisme: 05.55.27.97.62

>> du 1^{er} au 15 août : exposition de l'association Arts et Créations. Peintures, artisanat local, dentelles, point de croix, peinture sur porcelaine, Pergamano (dentelle de papier sur parchemin), peintures sur soie.../...

...Invité d'honneur Mr Didier Frideloux (peintre du trompe l'oeil et du surréalisme). Maison des associations. Rens.05 55 27 04 99

>> Mercredi 5 août

>> concert à l'église à 18h30 Ensemble vocal et instrumental « le banquet musical» (motets et chansons Renaissance). Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> pique-nique place de l'horloge à 20h30, en compagnie des musiciens du Banquet Musical. Rens. Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> Samedi 15 août

>> vide grenier toute la journée, dans le bourg, organisé par l'Office du tourisme. Droit d'inscription : 2 euros le mètre linéaire. Rens. 05 55 27 97 62

>> repas musical et dansant à 19h30 animé par un disc jockey, cour des écoles. Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> Vendredi 21 août : place de l'horloge, pique-nique convivial. Comité des fêtes 05 55 27 93 86

>> Vendredi 11 septembre : assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves, maison des associations. rens.05 55 27 00 62



BREVES

Ordures ménagères, tournée d'été : à compter du 3 juillet, les collectes du bourg et le lac seront effectuées le vendredi à partir de 5 heures du matin, en supplément de la tournée du lundi (jusqu'au 31 août).

Bienvenue à Monsieur Christopher Bernard, à la Guinguette du Lac de Bournazel.

Commune de Seilhac/Bulletin d'information n° 3 juillet/septembre 09.
 Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
 Directeur de la publication : Marc Géraudie. Rédaction : commission communication. Réalisation : Nathalie Besançon-Pouget. Graphisme : Bicom studio Brive. Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie Maugein 19000 Tulle. Photos : J.-F. Amelot, Cathy Villatoux, Danièle Bernard. dépôt légal octobre 08.





> EDITO

Tu l'as vue ma station ?

Une station d'épuration de ce type pour une commune comme la nôtre est un projet ambitieux et des plus utiles. A l'heure où l'écologie refait une percée dans notre vie politique, on ne peut que se satisfaire d'une telle réalisation.

Si MALRAUX pensait que le 21ème siècle serait religieux, à la vitesse où vont les choses on peut espérer qu'il sera avant tout écologique et environnemental.

Les directives européennes et le Grenelle de l'environnement, toutes les lois qui en découlent, nous forcent, et c'est très bien, à voir l'avenir différemment. Chacun d'entre nous a une responsabilité à assumer y compris à travers les gestes les plus anodins : penser aux boutons électriques, aux poubelles, fermer un robinet, séparer les eaux usées des eaux de pluies...

Le traitement des eaux usées, le tri sélectif (qui arrive enfin chez nous grâce à la Communauté de Communes), les préoccupations de la ressource en eau potable, la production d'énergies renouvelables... font partie de nos priorités.

Nous devons nous projeter sans cesse dans le futur pour assurer à nos descendants une planète plus propre. Chacun dans sa vie de tous les jours doit se poser les bonnes questions dans sa façon de consommer, d'être, de vivre.

Pour ma part je ferai en sorte que chaque investissement fait dans notre commune tienne compte de tous ces facteurs.

Il nous appartiendra de choisir, de juger, et la commune sera demain ce que nous en ferons, en bref, continuer à tout faire pour rendre à nos concitoyens la vie toujours plus facile et tout aussi agréable.

le Maire, MARC GÉRAUDIE



CADRE DE VIE

>> La future station d'épuration de Seilhac

Les travaux de la station d'épuration ont commencé. C'est l'occasion de vous donner quelques éléments d'informations.

Informations Générales

Capacité de traitement de la future station : pour 3 100 Equivalent Habitants de pollution organique et 3 900 Equivalent Habitants en flux hydraulique.

Procédé de Traitement : traitement biologique par boues activées avec traitement des boues par Rhizophyte (Lits plantés de roseaux)

Rendement Epuratoire de la future station : supérieur à 90 % d'abattement de la pollution (contre 60 % pour le lagunage existant).

Fonctionnement de la future station :

On peut distinguer **4 étapes clefs pour le traitement de la pollution.**

1/ Pré-Traitement :

Ses équipements : un dégrilleur et un dégraisseur -désableur

Son rôle : retenir les déchets grossiers (tels que lingettes, cannettes, serpillères) ainsi que les graisses et sables.

2/ Traitement Biologique

Ses équipements : un bassin d'aération équipé de 3 turbines de surface (*sur le schéma bassin à gauche au premier plan*)

Son rôle : développement de la biomasse (bactérie, micro-organisme) par dégradation de la pollution et oxygénation. Cette biomasse est communément appelée boue activée.

3/ Clarificateur

Ses équipements : un bassin équipé d'un pont racler (*sur le schéma bassin à gauche au second plan*)

Son rôle : ouvrage de décantation chargé de séparer les boues activées de l'eau épurée

A partir du fond de cet ouvrage, les boues sont soit renvoyées dans le bassin d'aération (recirculation), soit extraites vers le traitement des boues.

4/ Lits Rhizophytes copirynth

Ses équipements : 1125 m² séparés en 12 lits plantés de roseaux (*sur le schéma à droite en arrière plan*)

Son rôle : ouvrage chargé de déshydrater naturellement les boues extraites

L'évacuation finale de ces boues transformées se fera en milieu agricole dans quelques années.



shéma : vue d'ensemble de la future station



A savoir

Cet ensemble est un système en « équilibre » entre la pollution reçue, la biomasse et les conditions d'aération.

Si cet équilibre est rompu, l'épuration est moins performante, des odeurs peuvent apparaître et la station ne fonctionne plus normalement.

Pour respecter cet équilibre, c'est à chacun de ne pas rejeter dans les égouts : solvants, hydrocarbures en quantité, peinture, lasure, produits phytosanitaires, huiles de vidange moteur, matières de vidange de fosses septiques, lisier, produits acides/basiques, huiles et graisses alimentaires issues de la restauration en collectivité ou des activités des métiers de bouche, serpillère, tee-shirt, sous-vêtements...

Cependant, l'usage « normal » des produits d'entretien y compris l'eau de javel pour les sols, les WC ne pose pas de problème spécifique.

Enfin, il convient de faire bon usage des médicaments et ne pas éliminer dans les WC ceux qui ne sont pas utilisés. (éléments fournis par la SAUR, entreprise qui réalise la station d'épuration)



VIE DE LA COMMUNE

>> Une Délégation de Service Public pour le camping

Comme annoncé en octobre dernier, nous avons étudié les conditions d'une remise en état des installations du camping. Des rénovations urgentes (réfection des toitures, mobilier et peintures des sanitaires) sont en cours de réalisation. Celles-ci avaient été préconisées en 2004 par le cabinet d'études « ECART ». Nous

avons sollicité, et obtenu, des subventions pour leur réalisation.

Nous avons mené une réflexion quant à la gestion de ce camping. En effet il s'avère que le bilan financier n'est pas concluant. Nous avons décidé de lancer un appel d'offres pour mettre en place une « Délégation de Service Public » et laisser à des professionnels le soin de gérer cette structure.

La commune resterait dans ce cas propriétaire du camping et percevrait à ce titre une redevance annuelle de la part du délégataire. Le professionnel retenu pourrait se consacrer au développement de cet outil unique dans le Pays de Tulle, et dynamiser le tourisme local.

>> la future micro-crèche en gestion municipale

Le projet de création de micro-crèche sur Seilhac a été validé le 15 juin par les trois partenaires que sont CAF, la MSA, le Conseil Général.

Au cours de la session du Conseil Municipal du 25 mai 2009, le principe d'une gestion communale a été entériné. Toutes les communes du canton sont associées au projet.

L'ouverture est prévue pour janvier 2010. La micro-crèche sera implantée dans l'appartement situé au dessus de la Trésorerie, 1 place du Docteur Meyrignac, à proximité des écoles et du collège.

Avec ce projet, la volonté de la commune est de permettre aux familles locales et nouvelles arrivantes de disposer du libre choix du mode de garde pour leur petit enfant (ce qui apparaît nettement à l'analyse des questionnaires adressés aux familles du canton) sans porter préjudice aux modes de garde existants.

Gageons que ce nouveau service à la population, très attendu, renforcera l'attractivité de Seilhac et de son canton.

>> travaux de la route de Serre

Comme indiqué dans le bulletin de fin 2008, l'étude étant terminée, les travaux vont commencer très prochainement. C'est l'entreprise Siora qui a remporté de marché pour un montant de 91 000 euros, subventionné à hauteur de 28 800 euros (Dotation Globale d'Equipement).

Une rencontre avec tous les riverains a été organisée, et la vente des terrains nécessaires a été conclue pour l'euro symbolique. En contrepartie, la commune s'engage à refaire les clôtures à neuf, et à poser quelques grilles d'évacuation d'eaux de pluie.



ENFANCE

>> L'Accueil de Loisirs Ribambelle : un projet éducatif pour le respect des enfants

Un nouveau projet éducatif sous-tend les activités de Ribambelle pour la période 2009/2012, dont nous vous donnons les grandes lignes.

«Les évolutions de la structure familiale, des modes de vie, du monde professionnel, de l'organisation de la semaine scolaire rendent plus que jamais indispensables les lieux d'accueil et de loisirs pour les enfants hors du temps scolaire.

Notre accueil de loisirs est une structure municipale d'accompagnement d'enfants conçue dans le respect de la laïcité, de la Convention des Droits de l'Enfant et en réponse à un besoin de la population locale.

C'est à la fois un lieu collectif qui favorise la socialisation, un lieu éducatif qui participe au développement de l'enfant, un lieu ouvert qui permet un enrichissement culturel et social.

Dans la mesure du possible, les enfants atteints de troubles de santé ou porteurs de handicap seront accueillis. Cette démarche citoyenne permet un enrichissement personnel par le respect d'autrui, l'acceptation de la différence, l'entraide et la lutte contre l'exclusion.

Objectifs éducatifs :

- Favoriser l'accès des enfants à des loisirs éducatifs variés et de qualité,
- Permettre aux enfants d'acquérir des notions de créativité, d'autonomie, mais aussi de vie sociale et de citoyenneté,
- Soutenir la relation avec les familles.

La structure, habilitée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, fonctionne le mercredi et pendant toutes les vacances scolaires.

Elle reçoit l'aide de différents partenaires (CAF, MSA, Conseil Général, ...). Les enfants sont encadrés par du personnel municipal qualifié (BAFD, BAFA, CAP petite enfance). Jusqu'à 60 enfants de 3 à 12 ans peuvent être accueillis, une modulation des tarifs en fonction des revenus est pratiquée.»

En ce début de congés, souhaitons aux enfants un bel été à Ribambelle !



>> Un nouveau secrétaire général à la mairie

Mr Bastien Péry est le nouveau secrétaire général de la mairie, en fonction depuis le 22 juin dernier. Ce jeune homme, originaire du Limousin, a de nombreux atouts : master d'Histoire, puis Sciences Politiques à Bordeaux. Il a effectué de nombreux stages au sein d'administrations et de collectivités, que ce soit à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, à la Communauté de Communes d'Argentat ou à la Communauté d'agglomération de Bordeaux. Attaché à sa région d'origine, très motivé par le potentiel de la ville de Seilhac, le projet de la municipalité, tout autant que par la nature très diversifiée de ses missions, nul doute que ce passionné de rugby aura à cœur de transformer l'essai !